

Biélorussie : un médecin « gênant » incarcéré sans jugement

Le Pr Youri Bandajevsky, recteur de l'Institut de médecine de Gomel (Biélorussie), auteur de publications sur les retombées de la catastrophe de Tchernobyl, a été arrêté en juillet dernier et risque 15 ans de prison.

L'organisation Amnesty International s'inquiète des conditions de détention infligées à ce « prisonnier de conscience potentiel ».

DANS la nuit du 13 juillet dernier, un détachement de police faisait irruption au domicile du Pr Youri Bandajevsky. Le médecin était arrêté en application d'un décret présidentiel sur « les mesures d'urgence pour combattre le terrorisme et autres crimes violents spécialement

dangerous ». Les charges officiellement retenues à son encontre lui étaient officiellement notifiées le 5 août ; elles faisaient état de pots-de-vin versés par des étudiants pour bénéficier illégalement d'inscriptions universitaires à l'Institut de médecine de Gomel.

Un scientifique bien connu

« Le Pr Bandajevsky est un scientifique bien connu en France, déclare Bella Belbéoch, secrétaire du Groupement des scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire (GSIEN). Il est chef du département de pathologie de son institut et a publié des études sur les effets sur l'organisme de l'incorporation de radionucléides dus aux retombées de la catastrophe de Tchernobyl. » Pour les responsables du GSIEN, qui ont saisi de son cas

l'organisation non gouvernementale Amnesty International, cet anatomopathologiste est uniquement coupable de ses travaux. « C'est un gêneur. Il faut rappeler, souligne Mme Belbéoch, que les effets de Tchernobyl sont largement occultés et niés par les experts. A fortiori en Biélorussie, le pays le plus contaminé par la catastrophe. » Et de surcroît, un régime maintes fois épinglé par les ONG pour ses manquements aux droits de l'homme.

Le secrétariat d'Amnesty, basé à Londres, a mené l'enquête. Ses conclusions ont été publiées le 18 octobre dans un rapport qui corrobore en tous points les inquiétudes des scientifiques du GSIEN. Oui, Youri Bandajevsky, estime les enquêteurs de l'ONG, « pourrait avoir été emprisonné pour avoir ouvertement critiqué le programme de recherche financé par l'Etat

concernant les effets de l'explosion du réacteur de Tchernobyl sur la santé de la population. En sa qualité à la fois de recteur de l'Institut de médecine de Gomel et d'académicien respecté, il a été actif dans ce domaine de recherche depuis de nombreuses années. En tant que membre d'un Comité de recherche spécialisé, il a écrit récemment un rapport sur les recherches conduites par l'Institut de médecine radiologique de Minsk, institut qui dépend du ministère de la Santé de Biélorussie. Ce rapport critiquait la façon dont ces recherches avaient été menées et le fait que l'argent avait été dépensé pour des recherches qui n'avaient rien apporté de scientifiquement important. »

Amnesty International conclut donc que « son arrestation pourrait être due à sa critique

de l'Institut de médecine radiologique de Minsk ». Toujours selon l'enquête d'Amnesty, le Pr Bandajevsky n'a pas été autorisé, pendant les trois semaines qui ont suivi son arrestation, à recevoir la visite de ses avocats, ni à voir sa famille. De la prison de Gomel, il a été transféré à celle de Moguilev, où il a été mis dans une cellule d'isolement. A la suite de pertes de connaissance, il a été dirigé vers l'hôpital de la prison de haute sécurité de Minsk. Il souffrirait de problèmes gastriques aggravés par « ses conditions de détention dégradantes et inhumaines ».

En sa qualité de secrétaire du GSIEN, Bella Belbéoch a écrit au procureur général de la République de Biélorussie pour demander les raisons de l'arrestation du Pr Bandajevsky et des informations sur ses conditions de détention. De son côté, Amnesty International a mis en place la semaine dernière un « groupe d'adoption » à Paris, animé par Thamar Bourand. Des courriers ont été adressés au Premier ministre biélorusse ainsi qu'aux quelques journaux réputés indépendants du pays. « Pour nous, explique Mme Bourand, le Pr Bandajevsky est un prisonnier de conscience potentiel, en ce sens que nous gardons espoir, grâce à nos interventions, d'obtenir sa libération rapide. A cet égard, notre expérience montre que les courriers adressés aux autorités peuvent jouer un rôle décisif. »

Les lecteurs du « Quotidien » sont, dans cette perspective, invités à prendre la plume* pour demander au Premier ministre de veiller à ce que le Pr Bandajevsky puisse, d'une part, bénéficier des soins que nécessite son état de santé et, d'autre part, recevoir la visite de ses avocats.

Christian DELAHAYE

* République de BELARUS
(Biélorussie)
220010 g-MINSK
DOM PRAVITELSTVA
ul. INTERNATSIONALNAYA SOVET
MINISTROV RESPUBLIKI BELARUS
PRIMYER MINISTRU LINHU S.S.
fax : 00.375.172.29.69.55.